

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Akanda : un nouveau centre des impôts pour accroître les recettes fiscales



Les participants à l'inauguration du Centre des Impôts d'Akanda

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

La Direction générale des impôts (DGI) a inauguré hier le nouveau Centre des impôts d'Akanda. Ce nouveau service déconcentré s'inscrit dans le cadre d'un vaste processus de réformes visant à doter notre pays d'une administration fiscale moderne, capable de répondre aux attentes du gouvernement en matière de collecte des recettes publiques. Et cela dans un contexte économique mondial plutôt difficile. En effet, depuis sa création en 2002, la DGI s'est engagée dans un processus de modernisation de son cadre normatif et de ses structures organisationnelles. De plus, soucieux de mettre en œuvre les recommandations inscrites dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT), cette segmentation du tissu fiscal offre des effets bénéfiques aussi bien pour le contribuable que pour l'administration. "Pour le contribuable, elle vient simplifier davantage le paiement des impôts en réduisant les distances et en lui permettant d'avoir les services fiscaux à portée de main. Pour l'administration, la segmentation du tissu fiscal vise l'élar-

gissement de l'assiette fiscale par la promotion du civisme fiscal et la lutte contre le secteur informel", a indiqué le directeur général des impôts, Gabin Otha Ndoumba. Avant de poursuivre : "En effet, en se rapprochant des contribuables, les services fiscaux auront plus de facilité à veiller sur le respect de leurs obligations déclaratives et de paiement des impôts, droits et taxes. Leur connaissance de la population fiscale sera plus renforcée et le recouplement avec les informations détenues par les services sera plus aisé". De plus, ce redéploiement des services fiscaux favorisera un accroissement de la population fiscale de 10 % à 15 % par an sur les trois prochaines années. Il en résultera une augmentation des recettes d'un milliard de francs collecté par l'ancien bureau des Impôts d'Akanda, à quatre milliards de FCFA à l'horizon 2025. "Le nouveau Centre des Impôts d'Akanda offre aux agents des impôts d'importantes opportunités d'amélioration des modes d'administration de l'impôt, et permettra d'assurer la fiscalisation des revenus issus de l'économie informelle, par le biais notamment du mé-

canisme d'amnistie fiscale pour les contribuables qui viennent spontanément régulariser leur situation fiscale", a souligné le secrétaire général du minis-

tère de l'Économie et de la Relance, Christian Patrick Ebe.

À noter que le Centre des Impôts d'Akanda a compétence sur l'espace géogra-

phique qui part du Rond-point des Jardins de Jade au Cap-Estérias, notamment les quartiers Aéroport, Mikolongo, Cité-des-Ailes, Okala, Avorbam, An-

gondjé, Sablière, Marseille II, Cité Amissa, Ibekelya, Akouango, Village Sékiani, Sifala, Miyondo, Cap-Estérias, Cap-Santa Clara, Mamboumba.

